

PROGRAMME D'ÉTUDES DU BACHELIER : AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN FRANÇAIS-FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

PRÉREQUIS - COREQUIS

Les Unités d'Enseignement "AIP1" et "AIP2" ET "S" du 2ème quadrimestre de la première année sont prérequis à la poursuite des études pour l'Unité d'Enseignement "AIP3" de l'année intermédiaire
 Les Unités d'Enseignement "AIP3" et "AIP4" de l'année intermédiaire sont prérequis pour la poursuite des études pour l'Unité d'Enseignement "AIP5" de l'année diplômante
 Les Unités d'Enseignement "AIP5" et "AIP6" de l'année diplômante sont corequis pour leur validation.

2020-2021

		ECTS		Première année		Année intermédiaire		Année diplômante											
		ECTS	%	H	Q	ECTS	%	H	Q										
Première année	Formation psychopédagogique	C1	5	50	Psychologie du développement I	30	Q1	C4	5	40	Psychologie des apprentissages I et II	45	Q1						
				0	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant I	15				20	Technique de gestion de groupe et expression orale I	15							
				50	Pédagogie générale	30				20	Évaluation des apprentissages I	15							
	Approche socioculturelle et philosophique	C2	5	50	Philosophie et histoire des religions	30	Q2	C5	5	0	Évaluation des apprentissages II	30	Q2						
				50	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	30				0	Psychologie des apprentissages III	15							
	Formation psychopédagogique	C3	5	50	Psychologie de la relation et communication	30	Q2	AIP3	15	0	Technique de gestion de groupe et expression orale II	15	Q1 ET Q2						
				0	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant II	15				0	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15							
	Activités d'intégration professionnelle et de construction de l'identité professionnelle	AIP1	10	0	Stages pédagogiques	60	Q1 ET Q2	AIP4	5	80	ÉPREUVE INTÉGRÉE		Q1 ET Q2						
				0	Ateliers de Formation Professionnelle	120				20	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE : outils de la recherche	15							
				100	ÉPREUVE INTÉGRÉE					0	Stages pédagogiques	120							
				80	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60				0	Ateliers de formation professionnelle	120							
		AIP2	5	80	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement : outils TICE	15	Q1 ET Q2	AIP5	15	100	ÉPREUVE INTÉGRÉE		Q1 ET Q2						
				20	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement : outils TICE	15				0	Ateliers de formation professionnelle	120							
	Année intermédiaire	Savoirs (inter)disciplinaires et leur didactique	S1	15	Français :		Q1	S3	15	Français :		Q1							
					14	Production I				30	19		Production III	35					
17					Genres littéraires	30				16	Littérature française des XVIII ^e et XIX ^e siècles		30						
14					Grammaire I	30				19	Grammaire III		40						
16					Narratologie I	30				8	Expression dramatique		15						
8					Approche historique de la littérature	15				7	Aspects didactiques spécifiques au français III		15						
3					Aspects didactiques spécifiques au français I	8				Français langue étrangère :			Q2						
Théorie et didactique I					60	31				Théorie et didactique III	60								
S2					15	Français :				Q2	S4		15	Français :		Q2			
						15								Production II	30		16	Narratologie II	30
						15								Littérature française de la Renaissance et du XVII ^e siècle	30		17	Littérature belge du XIX ^e siècle	30
						15								Grammaire II	30		19	Grammaire IV	30
						4								Aspects didactiques spécifiques au français II	7		13	Littérature de jeunesse I	30
						15								Littérature du Moyen Age	30		7	Aspects didactiques spécifiques au français IV	15
						Théorie et didactique II								60	Français langue étrangère :		Q2		
	Théorie et didactique II		60	28		Théorie et didactique IV	60												
Année diplômante	Approche socioculturelle	C6	5	50	Initiation aux arts et à la culture	30	Q1	C7	5	40	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30	Q1						
				50	Sociologie et politique de l'éducation	30				20	Enseignement spécialisé, intégration et inclusion	15							
				0	Formation à la neutralité	20				40	Étude critique des grands courants pédagogiques	30							
	Formation psychopédagogique	AIP5	15	0	Ateliers de Formation Professionnelle	60	Q1 ET Q2	AIP6	20	90	TFE : épreuve terminale	/	Q1 ET Q2						
				0	Stages pédagogiques	300				0	Élaboration du projet professionnel	15							
				0	Développement d'un projet éducatif	15				0	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE : questions approfondies	15							
				100	ÉPREUVE INTÉGRÉE					10	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement : analyse critique	15							
	Activités d'intégration professionnelle et de construction de l'identité professionnelle : Travail de Fin d'Études	AIP6	20	90	TFE : épreuve terminale	/	Q1 ET Q2	S5	15	8	Grammaire V	30	Q1						
				0	Élaboration du projet professionnel	15				15	Littérature française des XX ^e et XXI ^e siècles	30							
	Savoirs (inter)disciplinaires et leur didactique	S5	15	15	Littérature belge des XX ^e et XXI ^e siècle	30	Q1	S5	15	15	Littérature de jeunesse II	15							
				8	Littérature de jeunesse II	15				8	Littérature policière et médias	15							
				8	Littérature policière et médias	15				8	Langages contemporains	15							
				Théorie et didactique V		75				Français langue étrangère :		Q1							
				Théorie et didactique V		75				Théorie et didactique V			75						

ÉPREUVE INTÉGRÉE

Pour pouvoir présenter l'épreuve intégrée, l'étudiant(e) doit obtenir la mention "Part." dans chaque activité d'apprentissage des unités d'enseignement AIP1, 3 et 5.
 Pour pouvoir présenter l'épreuve intégrée de l'Unité d'Enseignement C5, l'étudiant(e) doit obtenir la mention "Part." pour les activités d'apprentissage : évaluation des apprentissages II, psychologie des apprentissages III, ouverture de l'école sur l'extérieur et technique de gestion de groupe et expression orale II.
 Pour les activités d'apprentissage des unités d'enseignement AIP1, 3 et 5, aucun report de notes n'est accordé en cas d'échec aux épreuves intégrées.